
SEMESTRE D'AUTOMNE :

FAQ : collecte des coordonnées, connexion à distance, organisation des cohortes, port du masque dans les salles, handicap

Collecte des coordonnées

1. Comment mes coordonnées seront-elles collectées et quel usage en sera fait ?

Le système avec code QR est en place dans toutes les salles. Il permet de vous annoncer avec votre smartphone dès votre arrivée. Ce système évite de devoir s'inscrire manuellement, ce qui est un gain de temps et évite qu'une liste de présence provoque une file d'attente ou soit un vecteur de diffusion du virus à cause de l'utilisation commune d'un même stylo.

Une [directive](#) a été éditée par le rectorat afin de garantir un traitement de vos coordonnées conforme à la législation sur la protection des données. Nous y rappelons que ces données sont traitées confidentiellement. Seules deux personnes au sein de l'Université (une personne titulaire et une personne suppléante) y ont accès, uniquement sur demande du médecin cantonal. Les données sont automatiquement détruites après 14 jours, durée imposée par la Confédération, et ne servent en aucun cas à un contrôle des présences autre que celui qui serait demandé par le service du médecin cantonal et communiqué à lui seul.

2. Comment m'enregistrer si je n'ai pas de smartphone, si ma batterie est à plat, etc. ?

Vous pouvez aller sur go.unine.ch/checkin. En plus de vos coordonnées et de la salle, il faut aussi entrer la date et l'heure de votre arrivée (ces données sont saisies automatiquement par le système avec code QR mais doivent l'être manuellement si la saisie a lieu directement sur le site web). Nous demandons de remplir ce formulaire le jour même (un formulaire par cours). Vous pouvez aussi mettre l'intitulé du cours dans un champ de commentaires.

Suivre les cours à distance (connexion)

3. Comment me connecter pour suivre les cours à distance ?

Il faut vous connecter au cours que vous désirez suivre via la plateforme Moodle. Votre enseignante ou enseignant y aura placé un lien qui permettra d'assister à la séance. Les pages « Etudier à distance » et « Enseigner à distance » vous donnent toutes les informations nécessaires.

Instructions et bonnes pratiques pour suivre les cours à distance : pages [Etudier à distance](#) / [Distance learning](#).

Informations sur les systèmes d'enseignement à distance qui sont utilisés à l'UniNE : pages [Enseigner à distance](#) / [Distance teaching](#).

Organisation des cohortes

4. Comment identifier les semaines paires et impaires ?

Le décompte est fait en fonction des semaines du semestre et commence à partir du jour officiel de la rentrée le lundi 14 septembre. La semaine 1 est donc celle du 14 au 18 septembre, la semaine 2 va du 21 au 25 septembre, la semaine 3 du 28 septembre au 2 octobre, etc. Dès la rentrée, la page d'accueil du site www.unine.ch permet de voir en tout temps si on se trouve en semaine paire ou impaire.

5. Que se passe-t-il à partir de la 3^e semaine ? Retour au présentiel intégral ou poursuite de l'enseignement hybride par cohortes ?

Le principe des cohortes est valable tout au long du semestre. Il est obligatoire au minimum pour l'ensemble des cours durant les 2 premières semaines, sauf exception dûment acceptée par le rectorat et qui vous est communiquée directement par votre faculté.

A partir de la 3^e semaine, les facultés peuvent décider d'un éventuel retour au présentiel pour un nombre limité de cours respectant les conditions cumulatives suivantes : i) respect du plan de protection ii) petits effectifs iii) conditions pédagogiques particulières. Ce sont vos facultés qui vous informeront si des changements sont apportés à partir de la semaine 3.

6. Que se passe-t-il si je n'ai pas de carte Capucine et donc pas de numéro d'immatriculation ?

Bien qu'il figure sur la carte Capucine pour les étudiant-e-s immatriculé-e-s à l'UniNE, tout-e étudiant-e, quelle que soit son université de provenance, dispose d'un numéro d'immatriculation unique. Il n'est donc pas nécessaire d'avoir la carte Capucine pour avoir un numéro. Dans le cas où vous n'auriez malgré tout pas de numéro (cas des auditrices et auditeurs en particulier), il faut vous approcher de votre faculté d'accueil qui vous attribuera à l'une des deux cohortes.

Port du masque dans les salles

7. Je suis assis-e sur une place verte, quelqu'un s'assied sur une place jaune à côté de moi et met son masque. Dois-je aussi mettre mon masque ?

Oui, dès qu'une personne doit s'asseoir sur une place jaune, le port du masque devient obligatoire pour toute la salle, places jaunes et places vertes. Le masque n'est par contre pas obligatoire pour l'enseignant-e si elle ou il est à une distance de plus de 1,5 mètre (ce qui permet de faciliter la compréhension du cours, en particulier pour les personnes qui le suivent à distance).

8. Dois-je vraiment mettre le masque si je suis assis-e sur une place verte et que la personne qui s'assied sur une place jaune n'est pas à côté de moi mais à l'autre bout de la salle ?

Oui. Comme les places dans les salles ne sont pas attribuées personnellement, vous courez le risque d'être mis-e en quarantaine si une personne tombe malade et que vous n'aviez pas de masque alors que quelque part dans la salle la distance de 1,5 mètre n'était pas respectée. En effet, en cas d'enquête épidémiologique, le médecin cantonal ne saura pas où vous étiez exactement installé-e, mais simplement que vous étiez dans la salle, donc potentiellement proche de

la personne infectée. Si vous n'aviez pas de masque alors que tout le monde est sur une place verte, le risque que vous soyez placé-e en quarantaine est minime. Par contre, si vous n'aviez pas de masque alors que quelqu'un était sur une place jaune (et donc que la distance de protection valable sans masque n'était donc pas respectée quelque part dans la salle), vous serez certainement placé-e en quarantaine.

En cas de handicap

9. Et si je souffre d'un handicap qui rend le suivi des cours à distance particulièrement difficile ?

Approchez-vous de votre faculté pour voir si un arrangement est possible dans le respect du plan de protection.

Rectorat UniNE, le 10 septembre 2020